

Atelier multilatéral sur la santé des abeilles

25 mars 2014 – Ottawa (Ontario)

Compte rendu des discussions

But

Le but de cet atelier multilatéral sur la santé des abeilles, convoqué par Agriculture et Agroalimentaire Canada à la demande des principaux groupes d'intervenants, était d'offrir un forum national et une vision nationale et de s'inspirer des travaux réalisés par d'autres pays et dans d'autres tribunes en cernant les mesures particulières qui permettent de réagir face aux risques et aux occasions relatifs à la santé des abeilles et d'assurer l'avenir durable de l'apiculture et de l'agriculture.

Un Comité directeur formé de représentants des principaux secteurs s'est réuni avant l'atelier pour identifier les principaux participants et dresser un ordre du jour afin de dialoguer avec tous les participants, en se concentrant en particulier sur une compréhension commune de la santé des abeilles d'un point de vue holistique, ainsi que dans l'optique des différents intervenants.

Participants

L'atelier a été coprésidé par le Conseil canadien du miel (CCM) et Agriculture et Agroalimentaire Canada, moyennant l'aide d'un animateur professionnel. Outre des représentants du secteur apicole, il y avait parmi les participants des horticulteurs, des producteurs de céréales et d'oléagineux et de produits biologiques et des représentants d'associations industrielles, de même que des fournisseurs d'intrants agricoles (semences, équipements, produits chimiques) et des chercheurs. Des fonctionnaires de huit provinces y ont participé, ainsi que des membres de ministères et organismes fédéraux comme Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada. On trouvera annexée à ce document une liste détaillée des participants.

Débat

Pour ouvrir l'atelier, les participants ont fait le point sur les travaux déjà amorcés, notamment le Groupe de travail de l'Ontario sur la santé des abeilles, le Groupe de travail du Québec sur les abeilles, l'Association canadienne des apiculteurs professionnels et les collaborations entre le Conseil canadien du miel, CropLife Canada et d'autres partenaires. Les gouvernements provinciaux ont souligné le financement des nouvelles recherches, les nouveaux outils financiers et informatiques accessibles au secteur ainsi que les travaux visant à améliorer la surveillance et

le contrôle. Les fournisseurs de l'industrie ont constaté le resserrement des collaborations et l'engagement des intervenants pour cerner les priorités et participer aux principaux procédés commerciaux.

A suivi un débat qui s'est articulé autour de cinq grands thèmes : 1) Le soin et la nutrition des abeilles, 2) Les ravageurs et les agents pathogènes; 3) Les pesticides dans les ruches et en-dehors; 4) L'environnement et les secteurs avoisinants; et 5) Les besoins agricoles. À propos de chaque thème, les participants ont examiné les travaux en cours, déterminé les lacunes ou les besoins et examiné ce que l'on peut faire d'autre.

1) Soins et nutrition des abeilles

Contrairement à de nombreux autres pays, le Canada n'a pas pour l'instant de programme national de surveillance de la santé des abeilles. Les provinces assument un rôle actif et coordonnent les renseignements grâce aux travaux de l'Association canadienne des apiculteurs professionnels et d'autres entités. Un projet de recherche émanant de la Commission des apiculteurs de l'Alberta visant à recueillir des données à l'appui d'un indicateur national de référence des ravageurs et des maladies présents au Canada a suscité l'intérêt de nombreux participants.

Les participants ont fait observer qu'alors que l'Association canadienne des apiculteurs professionnels s'est efforcée d'assurer la surveillance exacte, comparable et en temps opportun des pertes subies par les ruches durant l'hiver, il n'existe pas de système analogue pour surveiller les pertes inhabituelles subies par les ruches qui surviennent durant les mois productifs du printemps et de l'été. L'Union européenne a récemment commencé à recueillir ces données.

On a discuté de l'efficacité des meilleures pratiques de gestion (MPG). Les apiculteurs de tout le Canada bénéficient des directives qui contiennent une norme nationale sur la biosécurité des abeilles au niveau des exploitations, laquelle appuie la gestion proactive des menaces qui planent sur la santé des abeilles. Il n'existe pas de MPG nationales pour les apiculteurs, même si la diversité des situations rend difficile l'élaboration d'une seule MPG nationale.

Certains participants ont attiré l'attention sur les nouveaux problèmes que pose la nutrition des abeilles domestiques et les liens avec les changements qui se produisent dans les cultures et les pratiques agricoles. La pollinisation des cultures agricoles exige souvent que les abeilles des ruches se nourrissent à une seule source d'alimentation concentrée pendant une partie de l'année, ce qui n'est pas toujours suffisamment nutritif pour la colonie d'abeilles. On a dûment pris note des efforts éducatifs déployés par les associations de protection des sols et des récoltes et par certains centres de recherches afin de mieux éduquer les producteurs agricoles sur ces questions. Certains participants ont fait observer que même s'il existe une grande diversité de produits pour compléter l'alimentation des colonies d'abeilles entre deux gels (même si les régimes à base de suppléments ne sauraient remplacer le pollen naturel), il n'existe pas toujours une liste complète

des ingrédients, ce qui suggère peut-être une lacune dans la réglementation. L'absence de recherches fondamentales dans ce secteur a été également mentionnée comme difficulté et un examen de la documentation a été suggéré pour évaluer l'état des connaissances.

2) *Ravageurs et agents pathogènes*

La lutte contre la mite varroa est un problème majeur pour les apiculteurs canadiens. Les produits de lutte antiparasitaire doivent contrôler les populations de mites sans nuire aux abeilles ou à la qualité du miel. Les mites acquièrent une certaine résistance aux produits après plusieurs saisons, de sorte qu'il faut procéder à une rotation des produits de lutte contre le varroa. L'industrie apicole aimerait qu'il y ait un flux constant de nouveaux produits de lutte contre le varroa soumis à un processus d'approbation. On a constaté le resserrement de la coopération entre les chercheurs et les fabricants de produits chimiques; toutefois, il faut d'importantes ressources financières pour poursuivre les recherches et les enregistrements afin d'opérer des percées, compte tenu de la taille réduite des secteurs.

Les apiculteurs aimeraient pouvoir utiliser de manière plus efficace le programme de pesticides à usage limité (PPUL), programme conjoint AAC/ARLA qui dresse chaque année une courte liste des usages des pesticides prioritaires et qui appuie la mise au point accélérée des données nécessaires à l'approbation de ces usages. La taille restreinte du secteur de l'apiculture exerce également une influence sur les priorités d'approbation.

Selon certains participants, l'analyse actuelle des abeilles et des ruches peut révéler la présence de divers ravageurs et produits chimiques. Étant donné que la présence à elle seule n'indique pas la causalité, en particulier lorsque les facteurs de stress sont multiples, d'autres travaux s'imposent pour savoir ce qui a causé/ce qui cause la disparition des ruches.

Certains participants ont fait observer qu'il serait souhaitable de mieux comprendre ce à quoi ressemble une population d'abeilles en bonne santé, pour déterminer l'objectif que le groupe doit s'efforcer d'atteindre pour assurer la durabilité et connaître les recherches qui s'imposent pour déterminer si les populations d'abeilles sont « en bonne santé ». Les chercheurs ont parlé des travaux qui se font sur les outils génétiques. On a discuté de la nécessité de coordonner les projets de recherche afin d'en maximiser les répercussions et d'y faire participer les producteurs. Des préoccupations ont également été soulevées sur les variations de la capacité d'intervention à travers le pays et sur notre niveau de connaissance des problèmes émergents à l'échelle internationale.

3) *Les pesticides dans les ruches et à l'extérieur*

L'ARLA a fait le point devant le groupe sur les travaux en cours pour enquêter sur les pertes de colonies liées à l'exposition aux néonicotinoïdes et la réévaluation des pesticides à base de néonicotinoïdes. Parmi les changements jusqu'ici, mentionnons les nouvelles exigences

d'étiquetage et les MPG visant l'utilisation de semences traitées qui entreront en vigueur pour la saison de plantation 2014, notamment les nouveaux lubrifiants de semences qui devraient réduire le rejet de poussières par les pesticides. L'examen en cours examinera les répercussions à long terme et les défis immédiats. Les fonctionnaires ont fait observer que le mandat de l'ARLA qui est de protéger l'environnement s'applique à tous les insectes pollinisateurs. Ils ont également fait observer qu'ils collaborent avec des partenaires internationaux.

À l'avenir, le groupe s'attend à une augmentation de la demande de la capacité des laboratoires à analyser les résidus de pesticides dans les abeilles et à tester la présence de virus et d'autres agents pathogènes. Les fonctionnaires présents ont fait observer que des fonds de recherche ont été versés à certains établissements publics et privés pour financer d'autres travaux, et que les fonctionnaires provinciaux et fédéraux assurent la formation des employés et collaborent à des travaux utiles, notamment à l'analyse d'incidents particuliers. On a discuté des difficultés de capacité et de calendrier en matière de surveillance ainsi que des méthodes de triage et d'analyse. Certains travaux sont également réalisés par les fabricants de produits chimiques pour suivre les faits nouveaux durant la saison, notamment le suivi des ruches sentinelles pour en surveiller les progrès durant la saison de croissance.

Le groupe a discuté du besoin et de l'utilisation des traitements des semences en agriculture. Certains membres ont parlé du besoin de critères pour déterminer les traitements qui conviennent, d'éducation des producteurs sur la bonne utilisation des produits et des répercussions sur les rendements et la rentabilité de divers scénarios. On a parlé de la possibilité d'adopter une méthode de lutte antiparasitaire intégrée fondée sur des seuils de détection des ravageurs pour indiquer quand un traitement antiparasitaire s'impose; toutefois, certains participants ont déclaré que ce genre de méthode n'est pas toujours possible ni idéale.

Toutes les parties ont convenu qu'un resserrement des communications entre les apiculteurs et les producteurs s'imposait, en particulier au sujet de l'emplacement des ruches et de la plantation des semences. Drift Watch, un logiciel qui permet d'échanger ce type de renseignement a été cité en exemple comme façon de resserrer les communications.

4) L'environnement et les secteurs avoisinants

L'apiculture et la monoculture affectent le monde naturel. On admet que la diversité dans l'environnement donne les meilleurs résultats. Le débat a porté sur la manière de mesurer et de protéger la biodiversité. On a fait observer que l'intérêt primordial des producteurs agricoles réside dans les rendements plutôt que dans la valeur nutritive des cultivars – mais un dialogue a été amorcé avec les apiculteurs. Le Conseil du canola a mentionné une courte série de vidéos produites pour démontrer les pratiques qui seraient mutuellement bénéfiques pour les producteurs agricoles et les apiculteurs.

L'existence d'autres outils (notamment de guides pour repérer les sites des abeilles, des ateliers de vulgarisation et d'éducation et une diversité de « pratiques exemplaires ») a également été notée, les participants cherchant à savoir comment les améliorer et les partager dans tout le pays. On a également constaté certaines limites dans la façon de les utiliser (renseignements sans conseils ou ressources sur ce qu'il faut faire après). On a fait observer qu'il fallait en faire plus pour faciliter les échanges de renseignements et d'expertise entre les secteurs, les répertoires de ressources étant une approche vivement conseillée.

Un projet en cours aux États-Unis promeut l'utilisation des fossés et des champs en bordure des routes comme zone tampon pour les fleurs sauvages et d'autres cultures conviviales pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages. À l'heure actuelle, l'Ontario aménage certaines zones tampons.

5) Besoins agricoles

La demande de pollinisation contrôlée augmente de manière spectaculaire. Les bleuets (à l'Est et à l'Ouest), les vergers, la production de graines de canola et d'autres cultures entraînent tous une demande de pollinisateurs contrôlés. L'existence d'abeilles domestiques est en train de devenir un facteur qui limite la croissance de la production de certaines de ces cultures. Les producteurs de miel/apiculteurs ont dénoncé d'autres défis qui se posent à leur secteur, notamment l'accès à la main-d'œuvre et à l'innovation.

Les fournisseurs d'équipements de plantation élaborent de nouvelles normes ISO pour 2016 qui préciseront la vitesse et la direction de l'air provenant des jardinières. On a mentionné l'amélioration possible des équipements de plantation grâce à l'utilisation de filtres. Les fabricants espèrent offrir des trousseaux de modification pour réduire la propagation des poussières provenant de l'exploitation des jardinières existantes.

Mesures de suivi

Les participants ont manifesté leur vif appui pour un forum permanent afin de discuter des mesures et de les coordonner. Les participants de l'industrie ont convenu de publier un communiqué de presse à l'issue de l'atelier pour faire clairement comprendre que les secteurs collaborent pour relever ce défi.

On trouvera ci-joint une liste des mesures éventuelles de suivi découlant des discussions de la journée. En général, parmi les mesures de suivi, il y a des recherches (notamment des inventaires, le soutien des principaux projets et un examen de la documentation); l'identification des cibles pour réussir (notamment des populations d'abeilles en bonne santé et la biodiversité, dans le contexte d'un secteur concurrentiel); la surveillance et le contrôle (des outils améliorés et une stratégie nationale de surveillance); le transfert de technologies et l'amélioration des MPG; et les communications et l'éducation.

On a convenu qu'un comité directeur se réunirait au mois de mai pour établir l'ordre de priorité des mesures de suivi proposées et pour planifier les prochaines étapes.

Annexe 1 – Participants à l’atelier sur la santé des abeilles

Susie Miller, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) (coprésidente)

Rod Scarlett, Conseil canadien du miel (coprésident)

Gerry McKee, Conseil canadien du miel

Jean Pierre Chapleau, Conseil canadien du miel

Grant Hicks, Commission des apiculteurs de l’Alberta

David Jones, Conseil canadien de l’horticulture

Janet Krayden, Producteurs de grains du Canada

Deb Conlon, Grain Farmers of Ontario

William VanTassel, Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Salah Zoghiami, Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Greg Sekulic, Conseil canadien du canola

Ashley St Hilaire, Canadian Organic Growers

Kelly McAslan, gouvernement de l’Ontario

Pierre Petelle, CropLife Canada

Maria Trainer, CropLife Canada

Medhat Nasr, Association canadienne des apiculteurs professionnels (ACAP)/gouvernement de l’Alberta

Rheal Lafreniere, Association canadienne des apiculteurs professionnels (ACAP)

Connie Rajzman, Agence canadienne d’inspection des aliments, santé des animaux

Lorne Jordan, Agence canadienne d’inspection des aliments, santé des animaux

Pascal Moreau, Agence canadienne d’inspection des aliments, santé des animaux

Mary Mitchell, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada)

Lars Jurgenson, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada)

Connie Hart, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada)

Pat Curry, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada)

Tim Talbot, Agence canadienne d’inspection des aliments, Direction de la santé des animaux

Steve Pernal, Direction générale des sciences et de la technologie d’AAC

Jack Hamilton, Oxford Foods

Debbie Etsell, BC Blueberry Council

Brian Gilroy, Ontario Apple Growers

Dave Cary, Association canadienne du commerce des semences

Ron Gerold, Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada

Caroline Lafontaine, Association canadienne des producteurs de semences

Geoff Wilson, apiculteur provincial du ministère de l’Agriculture de la Saskatchewan

Deb Sikora, Groupe de travail de l’Ontario sur la santé des abeilles

James Calpas, ministère de l’Agriculture et du Développement rural de l’Alberta

Chris Maund, ministère de l’Agriculture, de l’Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick

Shelley Empey, ministère de l’Industrie, du Tourisme et de l’Investissement des Territoires du Nord-Ouest

Renalyn Pascua-Matte, ministère de l’Industrie, du Tourisme et de l’Investissement des Territoires du Nord-Ouest

David Feindel, gouvernement de l’Alberta

Annexe 2 – Atelier sur la santé des abeilles

Mesures de suivi

A) Recherches (et collecte de renseignements)

- Répertoire des travaux de recherche en cours et prévus
 - ➔ Aidera à comprendre et à établir l'ordre de priorité des besoins (possibilité de mettre à jour les récents travaux de l'ACAP)
 - P. ex. étude sur le dépistage des varroacides, étude sur la destruction par l'hiver, interactions fongicides/mitocides, effets sublétaux des pesticides, recherches sur la qualité des reines, LAI, ravageurs dans le sol, facteurs de prédiction
 - ➔ Facilitera la collaboration des intervenants aux projets de recherche en cours
 - ➔ Élaboration d'une stratégie nationale de recherche
- Examen de la documentation sur la nutrition des abeilles pour combler l'absence de connaissances

B) Définir ce à quoi ressemble le succès?

- Cibler le nombre de ruches dont on a besoin pour faire face à la demande croissante et pour trouver d'autres sources pour les abeilles
- Définition d'une abeille ou d'une population « en bonne santé » (comme un index)
- Établissement d'indicateurs de la biodiversité/habitats des abeilles
- Coexistence fructueuse – besoins agricoles
- Planification de la relève

C) Surveillance et contrôle

- Établissement d'une stratégie pour la surveillance nationale régulière
- Mieux comprendre les outils et la capacité d'analyse
- Outils pour aider les apiculteurs à assurer la surveillance

D) Transfert de technologies/établissement de MPG

- Y compris un examen des MPG actuels pour les producteurs et les apiculteurs pour leur permettre de prendre des décisions avisées
- Communications entre les agriculteurs et les apiculteurs (p. ex. Drift Watch)
- Diffuser la mesure de la conformité

E) Communication/éducation

- Communiqué de presse de l'industrie sur l'atelier sur la santé des abeilles
- Examen/mise à jour du profil qui explique la valeur des abeilles domestiques

- Élaboration d'un plan/groupe de communication à long terme (auditoires multiples)
- L'industrie doit faire connaître au ministre d'AAC son appui pour la proposition de CA2
- Éduquer l'industrie apicole sur la façon de mieux se positionner pour l'approbation des pesticides à usage limité

Établissement d'un forum permanent pour poursuivre le débat (p. ex. création d'un mandat)